

INFORMATION POST-TRANSFUSIONNELLE



Un examen après une transfusion, pourquoi ?

Dans certains cas, le malade peut produire des anticorps contre les globules rouges qu'il a reçus, car ceux-ci ne peuvent être strictement identiques. Il est important de savoir si vous êtes dans cette situation, en effectuant une prise de sang à distance de la transfusion. Cela s'appelle la recherche d'anticorps irréguliers post-transfusionnelle (RAI post-transfusionnelle).

Pourquoi faire cet examen post-transfusionnel alors qu'on réalise aussi des examens pré-transfusionnels ?

Ces anticorps ne restent pas toujours présents à un taux détectable dans le sang. Le seul examen pré-transfusionnel, si vous avez déjà été transfusé, est insuffisant.

Comment réaliser cet examen post-transfusionnel ?

La prescription de cet examen (ordonnance) peut être faite par le médecin qui a prescrit la transfusion ou par votre médecin traitant, qui doit alors mentionner que les résultats doivent aussi être transmis par le laboratoire au médecin prescripteur de la transfusion.

Où réaliser cet examen post-transfusionnel ?

Cette prise de sang est simple. Elle peut être réalisée dans votre laboratoire d'analyse habituel, sur prescription médicale.

Quand réaliser cet examen post-transfusionnel ?

Il faut attendre de 4 à 12 semaines après la transfusion pour sa réalisation.

Que changent les résultats de cet examen ?

Il est important que le médecin qui a prescrit la transfusion soit tenu informé des résultats de cet examen biologique. Ils seront joints à votre dossier transfusionnel (qui fait partie de votre dossier médical) consulté avant une nouvelle transfusion. En effet, si la recherche est positive, il devra vous prescrire des transfusions de produits sanguins encore plus adaptés.

Grâce à cet examen post-transfusionnel et par la communication des résultats aux professionnels de santé, vos transfusions sont plus sûres.